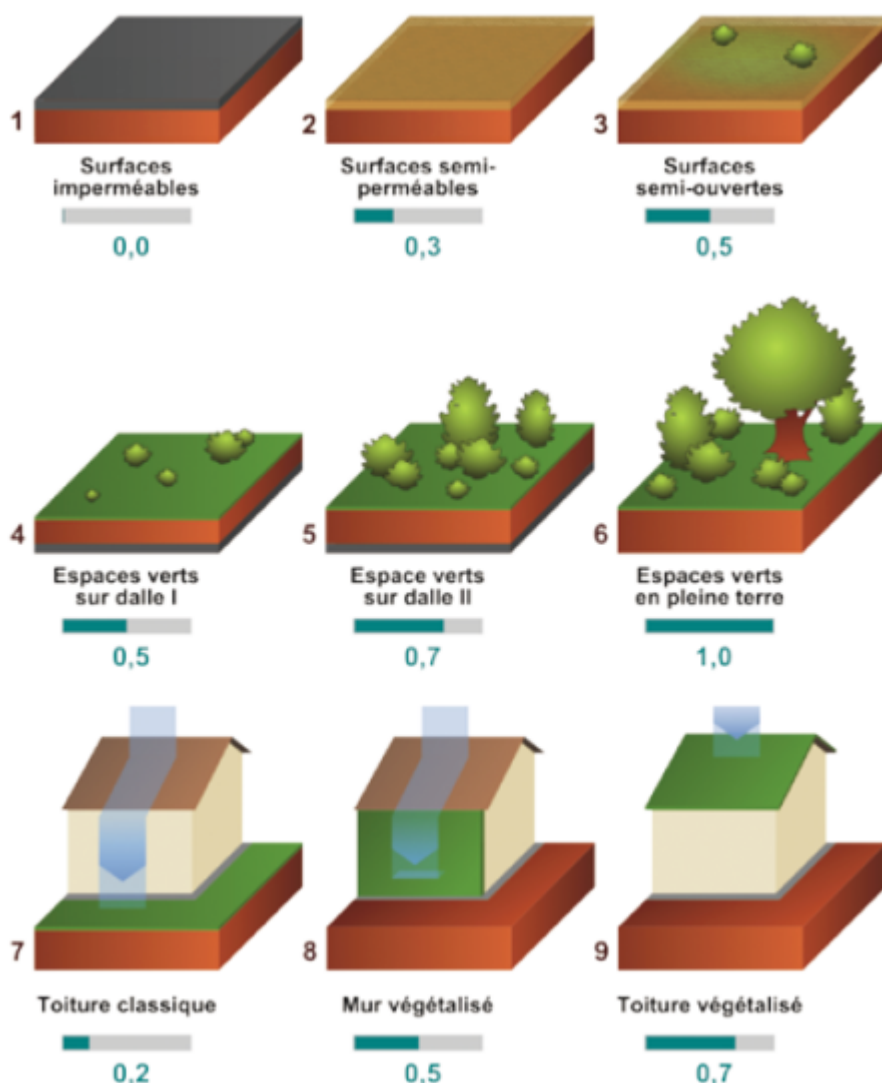




Les zones urbaines à la reconquête de la biodiversité

Mis à jour le 20 mars 2019

Savez-vous calculer le « coefficient de biotope par surface » de votre commune ? En d'autres termes, que faites-vous pour préserver et favoriser la biodiversité sur votre territoire ? La MEL s'en mêle dans son nouveau PLU et met ce nouvel outil réglementaire à disposition des collectivités et des entreprises.



Les différents coefficients d'après l'exemple de Berlin © Berlin.de

Descriptif de l'initiative

Rendre les villes métropolitaines relevant de sa compétence vivables, vivantes et soutenables dans les années à venir, tel est l'enjeu du nouveau PLU2 de la Métropole Européenne de Lille. Ses services mettent à disposition des communes, pour atteindre cet objectif, un **outil technique de calcul de coefficient de biotope** qui sert de cadre d'exigence pour **favoriser la biodiversité** lors de toute **nouvelle construction** ou de toute **requalification urbaine**.

A chaque mètre carré nouvellement **construit** en zone urbaine correspond non seulement une obligation réglementaire de maintien de la biodiversité mais aussi **un score**, attribué en fonction du **degré de biodiversité reconquise**. Si pour **compenser l'artificialisation du sol** lors de la construction d'un nouvel immeuble, le porteur du projet prévoit une compensation en terme de **plantation d'arbres en pleine terre**, le coefficient de biotope par surface sera **l'un des plus élevé**. En revanche, si la compensation s'opère en terme de pavage aux joints enherbés, le coefficient de biotope par parcelle sera moindre.

Il est évident que le premier exemple est préférable, toutefois le second vaut tout autant car il s'agit avant tout d'une **démarche à entreprendre**, d'un objectif vers lequel tendre et qui fonctionne toujours au cas par cas, selon les contraintes de chaque porteur de projet.

« Cette mécanique de scoring permet de donner de la souplesse dans les objectifs de biodiversité au sol, explique William Hamlet, chef de la planification urbaine à la MEL. Il s'agit d'objectiver les niveaux de gradients de la biodiversité - entre compensation par de la pleine terre ou par des zones enherbées, par des toitures et façades végétalisées etc... - tout en laissant les porteurs de projets de construction ou de requalification libres des modalités de mise en œuvre. »

Les villes de Lille et de Roubaix sont déjà bien avancées dans cette dynamique. La pédagogie et l'accompagnement proposés par la MEL aux porteurs de projet devraient inciter d'autres communes à leur emboîter le pas à partir de 2020, date de la mise en œuvre du **nouveau PLU de la MEL**.

En quoi cette initiative est bonne pour l'adaptation aux changements climatiques ?

L'instauration d'un coefficient de biotope dans un PLU **garantit un niveau de végétalisation des espaces urbanisés** qui contribue, au-delà des effets rafraîchissant l'été, à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à la préservation de la biodiversité.

Fiche d'identité

Titre de l'opération : Instauration d'un coefficient de biotope dans le PLU métropolitain

Lieu/Echelle de l'action : Métropole Européenne de Lille

Identification du porteur de projet : MEL, 1 rue du Ballon – CS 50749 – 59034 LILLE CEDEX

Contact : William Hamlet, chef de la planification urbaine / Mission ScoT PLU –

Téléphone : +33 (0)3 20 21 32 38 Mobile : +33 (0)6 37 08 83 98

Partenaires : communes de la MEL

Indicateurs de moyens et de résultats : pas encore de retour d'expériences

Bénéficiaires/cibles de l'action : territoires et habitants de la métropole européenne de Lille

Documents de référence disponibles : PLU 2 MEL

Découvrez d'autres contenus similaires

Le 16.04.2020

Webinaire "La connaissance de la biodiversité au niveau des territoires urbains"

Le 30.04.2020

Webinaire "La prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification urbaine"

Quesnoy-sur-Deûle part à la reconquête éco...

Biodiversité

Enjeux de la biodiversité

les DDTour sur la biodiversité

Manifeste "biodiversité et territoire..."

Outils opérationnels pour la biodiversité

Qui sera la « Capitale française de la Bio...

Du 13 au 15.06.2018

Assises nationales de la biodiversité - Valenciennes

Le 12.03.2019

Journée "Biodiversité et changement climatique"

Le 24.09.2019

Biodiversité et risques - Paris

